

Approbation n° 24-113 du 11 avril 2024

Société : AGENCE FRANCE LOCALE

Garants : Agence France Locale-Société Territoriale et les collectivités locales membres du Groupe Agence France Locale ayant souscrit un crédit auprès de l'Emetteur

Supplément au prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'émission par offre au public et/ou d'admission de titres de créance pour un montant nominal maximum de 20.000.000.000 €.

Nota :

Le supplément fait référence au prospectus de base qui a reçu le numéro d'approbation 23-217 le 14 juin 2023, aux suppléments qui ont reçu les numéros d'approbation 23-419 le 5 octobre 2023 et 24-026 le 12 février 2024 et incorpore par référence certaines sections des rapports annuels 2023 de l'Agence France Locale et de l'Agence France Locale-Société Territoriale ainsi que les rapports des commissaires aux comptes.